



## Ecole de Football DEBUTANTS et POUSSINS REGLEMENT INTERIEUR 2013 / 2014

### Conditions d'admission

Les inscriptions à l'Ecole de Football sont possibles dès les 5 ans révolus. Aucune sélection n'est effectuée. Seule la capacité d'accueil pourrait être limitative à l'inscription.

### Catégories

1. Né(e) en 2008, 2007, 2006, 2005 : DEBUTANTS. Les joueurs nés en 2005 peuvent jouer en POUSSINS à raison de 3 joueurs par équipe seulement.
2. Né(e) en 2004 et 2003 : POUSSINS

### Les obligations du demandeur de licence

- Réunir les pièces nécessaires à l'établissement de la licence.
- Payer sa cotisation annuelle (Echelonnement possible). A défaut de paiement au 30 octobre, le joueur verra sa participation d'abord réduite puis interdite. En cas de demande de changement de club, le R.C.V. fera opposition comme les règlements l'autorisent jusqu'à régularisation de la situation (Cotisation en retard augmentée des frais de dossier d'un montant de 70 euros)
- Prendre connaissance de ce document et le signer (en double exemplaire : 1 pour vous, 1 pour le club). Il est particulièrement utile de le commenter à son enfant en lui précisant les points les plus importants. La Prévention étant toujours plus positive que la répression, le rappel du cadre fixé, évitera tous les désagréments liés aux sanctions toujours très désagréables à appliquer.

\* Aucun joueur ne sera autorisé à participer aux entraînements et aux matches sans avoir satisfait aux obligations ci-dessus.

\* En cas d'arrêt de la pratique pour convenances personnelles, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.

### Ce qui est attendu des licenciés :

Signer une licence n'est pas un acte anodin : le club n'est ni un patronage ni une garderie. Il a des engagements sportifs et financiers en fonction du nombre d'équipes qu'il enrôle pour assurer la pratique à tous ses licenciés. Le joueur est donc tenu de respecter son engagement pour la saison entière.

Les parents doivent tout mettre en œuvre pour la présence de leur enfant soit la plus assidue possible. Elle est absolument nécessaire pour progresser. Ne pas oublier que l'entraînement dans ces catégories, c'est plus de 80% de l'activité de la saison.

Les horaires d'accueil et de remise des enfants à la famille seront précisés par un document diffusé en début de saison. Ils doivent être respectés aussi bien pour l'arrivée que pour le retour. L'Educateur ne pourra être tenu responsable en dehors des ces horaires annoncés.

### Plateaux du samedi :

Seront convoqués, les joueurs présents aux entraînements et dont le comportement est celui attendu par les Educateurs : participation active, volonté manifeste de progresser, discipline, respect....

Les enfants absents sans explication des parents ne seront pas convoqués le samedi qui suit leur absence.

Le joueur évolue pour son club et non pour une équipe en particulier. Ainsi, il est possible que lorsque le nombre d'enfants dans le groupe dépasse le nombre de joueurs autorisé par équipe ou pour une autre raison, l'enfant se doive d'accepter d'être convoqué dans une autre équipe.

### Communiquer :

La communication avec l'Educateur de votre enfant est indispensable à la progression de celui-ci. En outre, les parents doivent tenir informé l'Educateur de l'absence de leur enfant aux entraînements et aux matches dès que celle-ci est connue. Cela facilite la gestion de son groupe et c'est aussi une question de respect vis-à-vis de celui-ci qui se dévoue tout au long de l'année. Une absence signalée assez tôt permettra à un autre enfant non convoqué de jouer et de présenter ainsi des équipes au complet.

### Déplacements :

Les déplacements sur les lieux de rencontres sont assurés par les Educateurs et les Parents. Il est très souhaitable que tous participent à tour de rôle. Si cela est nécessaire, l'Educateur sollicitera les parents et établira un planning des déplacements pour partager la tâche. Il est demandé à ce que les enfants se présentent en tenue de ville et non en tenue de footballeur. Il suffit de penser pour le retour à l'état de la tenue, surtout à l'issue des rencontres en hiver. Là encore, respect pour les personnes qui véhiculent.

### L'Ecole : sa dimension éducative

Fréquenter l'Ecole de football implique l'adoption de valeurs fondamentales et des comportements :

- Respect des personnes: partenaires, adversaires, dirigeants
- Respect du matériel, des équipements, des installations.
- Politesse.
- Esprit sportif et fair-play.
- Goût de l'effort, de la volonté de se dépasser.

### Hygiène :

L'hygiène fait partie de l'éducation du sportif. A l'école de football, l'enfant est encore en cours d'apprentissage de son autonomie. Se doucher, se rhabiller seul est certes encore un peu compliqué pour les plus petits. Il convient d'en faire l'apprentissage très progressivement au cours de ces années. En POUSSINS, tous doivent se doucher après l'activité. La douche est aussi un moment privilégié pour échanger sur l'activité. Il convient donc de prendre les dispositions en conséquence.

Les parents,

Nous reconnaissons :

- avoir reçu et approuvé ce règlement intérieur
- avoir pris connaissance des conditions de la licence-assurance

Date et signature,

Le représentant club,

Date et signature,